
Relation de la fête célébrée à Mont-de-Marsan en l'honneur de la reprise de Toulon, lors de la séance du 15 pluviôse an II (3 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Relation de la fête célébrée à Mont-de-Marsan en l'honneur de la reprise de Toulon, lors de la séance du 15 pluviôse an II (3 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 231-232;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34617_t1_0231_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

le joug des préjugés religieux. Déjà elle [a] envoyé 600 marcs d'argent à la Monnoie, elle en fait un nouvel envoi de 542 marcs. 500 milliers de métal provenant des cloches, *qui en honorant les morts, servoient à tuer les vivants*, sont à la disposition du Ministre de la Guerre. Convertis en canons, ils vont envoyer la foudre dans les rangs ennemis, et serviront par ce moyen plus utilement la chose publique.

La fête en réjouissance de la prise de Toulon a été célébrée par tous, les corps constitués et citoyens de Gonesse, des hymnes patriotiques faites en l'honneur de cette fête et qui respiroient le plus pur civisme, ont été accueillis et chantés avec cet enthousiasme qui n'appartient qu'à des hommes vraiment libres. Les cris de Vive la République, de Vive la Montagne, se sont fait entendre, et se sont prolongés longtemps à chaque station du cortège, deux citoyennes représentant l'une la liberté, l'autre la victoire ont enflammé tous les cœurs du feu sacré de républicanisme.

Depuis plus de 3 semaines, les citoyens de Gonesse travaillent à préparer la fête en l'honneur de Pelletier et Marat, elle se fera avec une pompe républicaine, seule qui convienne à ces généreux défenseurs et martyrs de la liberté. S. et F. ».

VALLENET (*agent nat. du district*).

d

[*Mont-de-Marsan, 2 pluv. II. Au présid' de la Conv.*] (1)

« Citoyen président,

Nous t'adressons deux exemplaires de la relation de la fête révolutionnaire qui a été célébrée dans cette commune en mémoire de la prise de Toulon par les troupes de la République. Nous espérons que les représentants de la Nation verront dans l'appareil de cette fête une preuve éclatante de notre ardent amour pour la liberté et de notre énergie pour seconder le mouvement révolutionnaire qui doit assurer la prospérité publique. Salut, union et fraternité. »

DARIBAUDE (*présid.*), LABRAUSTE jeune (*secrét.*),
J. BARRÈRE (*secrét.*).

P. S. Nous renouvelons à la Convention le vœu que nous lui avons déjà exprimé en l'invitant à rester à son poste jusqu'à l'entière destruction des ennemis de notre sainte Liberté.

[*Relation de la fête du 20 nivôse*] (2)

La nouvelle de la victoire remportée devant Toulon avoit excité l'enthousiasme dans tous les esprits. Déjà la Société montagnarde de Mont-de-Marsan avoit célébré cet heureux événement, lorsque le décret de la Convention qui ordonne une fête nationale en mémoire de la prise de cette ville rebelle, fut promulgué.

Le Conseil général de la commune toujours à la hauteur des circonstances, et voulant seconder les vœux des patriotes, crut devoir donner à cette fête l'appareil le plus imposant. En conséquence, il consulta les artistes, et nomma quatre commissaires chargés de lui présenter

un plan dont l'exécution retraçât au peuple le génie de la liberté, foudroyant les ennemis de la Révolution (1). Ce plan ayant été présenté, fut exécuté ainsi qu'il suit :

Le second décadi de nivôse, à neuf heures du matin, un grand concours de citoyens s'étoit rassemblé dans le temple de la raison, ayant à leur tête les autorités constituées, revêtues de leurs marques distinctives, et la garde-nationale sous les armes. Un officier municipal monté à la tribune, rappeloit au peuple les triomphes de la révolution. Il lui présentoit le tableau des efforts que les sans-culottes avoient été obligés de faire pour écraser les ennemis de l'égalité, lorsqu'un citoyen s'écrie (2) « que la Patrie est en danger; que le monstre du fédéralisme parcourt les Départemens du midi, lève l'étendard de la révolte dans Marseille, Lyon et Bordeaux, et prépare la trahison qui doit livrer le port de Toulon aux Anglais. »

A cette nouvelle, les citoyens saisis d'indignation demandent à marcher contre les rebelles. Au même instant, un courrier pénètre à cheval dans le lieu de l'assemblée, et annonce que Toulon est au pouvoir de l'ennemi. On n'entend qu'un seul cri : aux armes, Citoyens; aux armes, ... Portons-nous en masse sur cette ville impie... Que les traîtres périssent. Aux armes..., etc.

Aussi-tôt les bataillons se forment. Les airs retentissent de chants de guerriers. Les femmes, les enfans s'arment de piques. Les autorités constituées se mettent à leur tête. Un représentant du peuple les harangue. On court, au pas de charge, à la conquête de cette ville dont les infâmes habitans préfèrent le joug du despotisme aux charmes de la liberté.

Déjà le bruit du canon se fait entendre; déjà nos bataillons jurent d'exterminer ces hordes sacrilèges qui ont osé pénétrer sur le territoire de la république, lorsqu'un second courrier couronné de lauriers, et traînant un drapeau blanc enlevé à l'ennemi, traverse les rangs. « Victoire, victoire, s'écrie-t-il, Toulon est reconquis, l'armée des rois à pris la fuite, et le pavillon tricolor flotte sur tous les forts de cette ville; ses murs se sont écroulés, et sur leurs débris s'élève le temple de la victoire. Venez, républicains, rendre hommage à cette déesse; elle va désormais fixer son séjour parmi nous, et faire mordre la poussière à ces vils esclaves qui osent attaquer notre indépendance. »

A cette heureuse nouvelle, des cris de vive la Patrie, vive la Convention, vive la Montagne, vivent nos braves défenseurs, se font entendre. La joie succède à l'ardeur guerrière qui anime les citoyens. Ils se précipitent dans les bras les

(1) Note du texte : « Les commissaires, pour répondre à la confiance dont ils étoient investis, avoient conçu un plan plus vaste, mais dont l'exécution devenoit impossible, à cause de la brièveté du temps et de l'impossibilité où ils se trouvoient de se procurer les pièces d'artillerie et les matériaux nécessaires pour réaliser le siège de Toulon. On verra ce plan dans le Poème imprimé à la suite de cette relation. »

(2) Note du texte : « Pour l'effet de ce coup de théâtre, il faut se replacer à l'époque où Toulon fut livré aux Anglois. Les grands événemens de la Révolution ne sauroient être reproduits trop souvent aux yeux du peuple. Ils le maintiennent dans cette attitude énergique qui fait pâlir les rois sur leur trône. »

(1) C 292, pl. 938, p. 1. Résumé au Bⁿ, 15 pluv.

(2) C 292, pl. 938, p. 2. Broch. in-8°, 10 p.

uns des autres, et se félicitent d'une victoire qui assure à la France l'empire de la Méditerranée. L'ordre de la marche change; ce ne sont plus des soldats qui courent au combat, ce sont des hommes libres qui vont célébrer les conquêtes de la Liberté.

Le cortège se forme ainsi qu'il suit :

1°. Détachement de la gendarmerie nationale, à cheval.

2°. Compagnies de grenadiers, ayant à leur tête les tambours.

3°. Groupe d'enfants, l'espoir de la Patrie, sous la conduite d'un vieillard.

4°. Détachement des gardes nationaux armés de piques, ayant le drapeau tricolor à leur tête.

5°. Groupe des membres de la Société populaire.

6°. Compagnie de vétérans nationaux.

7°. Groupe des autorités constituées, précédée d'une musique nombreuse.

8°. Compagnie soldée de la garde nationale.

9°. Groupe de citoyens de tout âge et de tout sexe, représentant le peuple en masse.

10°. Détachement de gardes nationaux armés de piques, qui termine la marche.

Le cortège ainsi formé s'avance vers le temple de la victoire. Sur les débris de Toulon s'élève un édifice de forme circulaire. Sur son dôme, soutenu par des colonnes d'ordre ionique, paroît la renommée qui publie les victoires des armées de la République. Dans l'intérieur, une jeune citoyenne, sous l'emblème de la victoire, célèbre la valeur des soldats de la liberté. Des chœurs de républicaines, vêtues de blanc et d'écharpes tricolores, mêlent leurs voix à la sienne, et consolent le Représentant du peuple Beauvais de la captivité qu'il a soufferte pendant le siège de Toulon.

Arrivé devant le temple de la victoire, le cortège se forme en bataillon carré; un représentant du peuple s'avance vers l'autel au bruit des chants patriotiques, et des acclamations d'un concours immense de citoyens; il embrasse son collègue Beauvais, et félicite le peuple d'avoir recouvré un de ses fidèles amis. Après une salve d'artillerie, il prononce un discours relatif aux avantages de la reprise de Toulon, et fait l'éloge de l'intrépidité du bataillon des Landes, qui a monté des premiers à l'assaut, et fait mordre la poussière aux satellites des brigands couronnés.

Des cris de victoire, et de vive la République se font entendre de toutes parts. La jeune citoyenne représentant la victoire descend de l'autel sur lequel elle étoit placée, et donne l'accolade au représentant du peuple qui la reçoit au nom de la nation française. Après avoir chanté l'air chéri, *mourir pour la Patrie*, elle renouvelle le pacte d'alliance qu'elle a fait avec le génie de la République, pour assurer le triomphe de la philosophie et la destruction totale des ennemis de la liberté.

Le cortège se remet en marche ayant dans son sein la victoire et les jeunes citoyennes, ses compagnes. Il s'arrête devant la salle de la Société populaire. Le général Dugommier annonce au président le succès de l'armée qu'il commande (1). Le président répond à ce guerrier,

(1) Note du texte : « On trouvera dans le Poème lyrique, imprimé à la suite de cette relation, les

et l'invite à rester toujours fidèle à l'unité et l'indivisibilité de la République.

Un nouvel arbre de la Liberté est planté devant la place de la commune, sur un sol dont le fédéralisme n'a jamais osé approcher. L'agent national invoque le génie de la République, et met sous sa surveillance, cet arbre, emblème sacré de notre révolution. Une citoyenne chante des couplets patriotiques de sa composition, relatifs à la glorieuse journée de la prise de Toulon.

Ensuite le cortège se rend au temple de la raison, en chantant l'air *ça ira*. La victoire monte à la tribune et repète plusieurs airs révolutionnaires, et entr'autres, celui dont le refrain est si-délicieux à l'oreille des Sans-culottes,

Amis, leur règne va cesser,

Et le notre va commencer.

Vivent les Sans-culottes.

Le reste de la journée a été consacré à l'allégresse; on a dansé la Carmagnole autour de l'autel de la Patrie; et le soir, la commune a été illuminée.

Telle a été la fête célébrée à Mont-de-Marsan en mémoire des succès remportés par nos Armées, sur les esclaves Anglois, Espagnols, et Piémontais. Tel a été l'hommage que les républicains de cette commune ont rendu à la valeur de leurs frères, qui, bravant l'intempérie de la saison, et le feu meurtrier des batteries placées sur des rocs inabordables, ont rendu à la République une place si importante pour la conservation de sa marine, et les approvisionnements en tout genre que son port peut lui fournir.

Au reste, il est impossible de rendre l'effet qu'a produit cette cérémonie auguste. Le célèbre David auroit seul le droit d'entreprendre d'en crayonner le tableau. Il peindroit les mouvemens de surprise, d'enthousiasme, et les élans sublimes qu'a produit dans l'ame des patriotes cette succession d'événemens inattendus, dans l'exécution d'un plan qui réunissoit à l'allégorie, les charmes de la réalité. Il peindroit encore l'ivresse d'un peuple immense, qui, au milieu des danses et des jeux sans-culotides, a conservé la décence et la dignité qui caractérisent une société bien organisée.

Au règne désastreux des Rois,
Succéda le règne des Lois.

De par les Sans-culottes.

CASTO, CONVERT, GEORGET, CANDAU
et DARIBAUDE (commissaires).

2

Le citoyen Pastoret (1), de la commune de Montauban, fait l'hommage à la Convention d'une ode sur la prise de Toulon, et de deux autres ouvrages consacrés au triomphe de la Raison.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

discours tels qu'ils ont été prononcés par Dugommier et le président du Club.»

Mais cette suite n'existe pas dans la brochure qui se borne (p. 10) à mentionner le titre du poème.

(1) Ci-dev^t principal du collège de Montauban.
(2) P.V., XXXI, 340.